

Le bulletin à la recherche d'un nom

« Le lac Mégantic », Pierre Charland © Le Québec en images, CCDMD

Bulletin de liaison du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

Un nouveau bulletin de liaison

Russell Gilbert, président
president@cobaric.qc.ca

Il me fait plaisir de signer ce premier mot du président dans le tout nouveau bulletin de liaison du COBARIC. Ce bulletin, qui n'a pas de nom pour l'instant, a pour objectif d'informer les membres du COBARIC, et toutes les personnes intéressées, sur ses activités et ses projets.

Acteur de la gestion de l'eau au Québec depuis 1994, le COBARIC a proposé une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant adaptée au contexte québécois et a été le premier organisme de bassin à produire un *Plan directeur de l'eau* (PDE). Sa mission est de promouvoir, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Cette mission s'appuie sur la mobilisation de tous les usagers de l'eau sur le territoire du bassin versant; sur la coordination de l'ensemble des actions ayant un impact sur l'eau et les écosystèmes associés; de même que sur la participation de la population.

L'année 2006-2007 constitue un nouveau départ pour le COBARIC, puisqu'il est en charge d'un projet d'envergure qui lui permet de réaliser un des objectifs spécifiques de son PDE. Cet objectif est de « Définir le potentiel des nappes souterraines » et les moyens d'actions privilégiés sont de « Cartographier et classer les aquifères exploités et ceux qui pourraient l'être » ainsi que de « Déterminer le potentiel de ces aquifères » (p.17). Ce projet mobilisateur est ce qu'attendait depuis longtemps les membres du COBARIC et il nous motivera pour le démarrage de plusieurs autres.

Je vous invite finalement à nous faire part de vos commentaires sur ce nouvel outil, car il servira à **vous informer**. Pour ce faire, vous pouvez contacter M. Sébastien Béchar, responsable des communications. Ses coordonnées apparaissent à la page suivante.

Vous croyez être en présence de cyanobactéries?

Il est important d'informer les autorités si vous avez constaté la présence de cyanobactéries sur un lac ou une rivière. Vous désirez plus de renseignements? Nous vous invitons à consulter le :

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/algues.htm>.

Le COBARIC participe activement à la réalisation du *Plan d'action concerté visant la protection des lacs et cours d'eau du Québec*.

Conférence de presse annonçant le Projet eaux souterraines de la Chaudière: un franc succès

Annie Ouellet, coordonnatrice
aouellet@cobaric.qc.ca

Le 22 mai dernier se déroulait, au Danube Bleu, la conférence de presse qui annonçait le début du Projet eaux souterraines de la Chaudière. Plusieurs partenaires, journalistes et dignitaires ont assisté à cet événement.

La réaction favorable du public et la couverture médiatique nous amènent à dire que l'annonce fut un grand succès. Il est important de souligner que plus de 65 % de la population du bassin versant de la rivière Chaudière s'approvisionne en eau potable à partir des eaux souterraines alors que la moyenne québécoise est de 20 %.



Source: Pierre Lemay—MAPAQ

Si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires sur ce projet ou que vous désirez participer à cette étude de caractérisation des eaux souterraines, je vous prie de contacter Mme Anabel Carrier, dont les coordonnées sont disponibles à la page suivante. Vous pouvez également consulter notre site Internet à l'adresse suivante: <http://www.cobaric.qc.ca/projets.asp>.

Le Saviez-vous?

Un **bassin versant** est un territoire dont les limites sont naturelles et déterminées par les crêtes des montagnes et les dénivellations du terrain. Il s'agit également d'un territoire isolé du point de vue hydrologique puisque toutes les gouttes d'eau qui tombent à l'intérieur des limites du bassin versant se retrouveront, ultimement, dans le cours d'eau principal pour aboutir, finalement, à l'exutoire du bassin versant.



Source: MDDEP

Sources: http://www.robvq.qc.ca/documents/Depliant_ROBVQ.pdf.
http://www.menv.gouv.qc.ca/jeunesse/bassin_versant/index.htm.

Le bulletin de liaison du COBARIC a besoin d'un nom

Annie Ouellet, coordonnatrice
aouellet@cobaric.qc.ca

Vous avez probablement constaté que le bulletin de liaison du COBARIC n'a pas encore de nom. Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes en train de mettre la touche finale à un concours qui demandera à la population du bassin versant de se creuser les méninges afin de nous aider à trouver un nom pour notre bulletin. L'édition de septembre vous permettra de connaître les modalités de ce concours. Entretiens, si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part.

Qu'est-ce que le Projet eaux souterraines de la Chaudière ?

Depuis janvier 2007, une importante étude de caractérisation des eaux souterraines d'une portion du bassin versant de la rivière Chaudière est en cours.



Une étape importante de cette étude consiste à mesurer le **niveau de l'eau souterraine dans 480 puits répartis sur l'ensemble du territoire** et à **recueillir 160 échantillons d'eau souterraine provenant de puits privés ou municipaux pour en faire une analyse de qualité**. Les données recueillies permettront de dresser un portrait des eaux souterraines du bassin versant et d'évaluer les quantités disponibles. Cette étape se déroulera de juin à août 2007 inclusivement, dans le secteur de la Basse et de la Moyenne-Chaudière, soit à partir du sud de Saint-Georges jusqu'à l'embouchure de la rivière Chaudière.

Pour ce faire, **nous aurons besoin de la collaboration des propriétaires de puits**. Plusieurs producteurs et résidents situés en milieu agricole seront sollicités afin de donner accès à leur puits ou à leur système d'alimentation en eau. Si votre puits est sélectionné, la chargée de projet communiquera avec vous afin de prendre rendez-vous. Il est à noter que si votre eau est échantillonnée à des fins d'analyse, les résultats (d'une valeur de 600\$) vous seront transmis gratuitement et resteront strictement confidentiels.

Les Fédérations de l'UPA de la Beauce, de Lévis-Bellechasse et de Lotbinière-Mégantic ont obtenu une contribution financière du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) grâce au *Programme d'approvisionnement en eau Canada-Québec*, une initiative fédérale-provinciale d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. La réalisation de l'étude a été confiée au Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC). Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, la Commission géologique du Canada, Secteur des sciences de la terre de Ressources naturelles Canada, de même qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada sont également partenaires de ce projet.

L'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines devrait permettre de :

- ◆ Assurer un approvisionnement en eau adéquat pour les producteurs agricoles et les autres utilisateurs;
- ◆ Réduire les coûts de recherche en eau souterraine pour les différents utilisateurs;
- ◆ Préserver la qualité de l'eau souterraine pour protéger la santé humaine et celle du cheptel;
- ◆ Favoriser la conciliation des usages de l'eau souterraine et des usages du territoire qui ont un impact sur les eaux souterraines.

Si vous êtes intéressés à participer à cette étude, veuillez communiquer avec Mme Anabel Carrier, chargée de projet en hydrogéologie au (418) 389-0134 ou par courriel à l'adresse suivante : acarrier@cobaric.qc.ca.

Carrefour des activités

Tout l'été:

Volet terrain du *Projet eaux souterraines de la Chaudière (PESC)*;

12-13-14 octobre 2007: Carrefour TerraTerre (Campus Notre-Dame-de-Foy).



Faites-nous part d'une **nouvelle** ou d'une **activité liée à l'eau** et qui se déroule sur le **territoire du bassin versant**:
sbechard@cobaric.qc.ca.

Pour nous joindre

Vous avez des questions ou des commentaires sur ce bulletin de liaison ? Vous désirez annoncer une activité ou soumettre un sujet pour la prochaine parution. N'hésitez pas à nous en faire part.

700, rue Notre-Dame Nord, suite D
Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9

Sébastien Béchard, responsable des communications
Téléphone: 418 389-0151
Télécopieur: 418 387-7060
Courriel: sbechard@cobaric.qc.ca



En bref... Le territoire du bassin versant de la rivière Chaudière

Le bassin versant de la rivière Chaudière est un sous-bassin du bassin versant du fleuve Saint-Laurent. Il est situé sur la rive sud du Saint-Laurent à la hauteur de Québec. Le territoire du bassin versant de la rivière Chaudière a une superficie de 6 682 km².

Le bassin versant est composé des entités administratives suivantes:

- **2 régions administratives** : la Chaudière-Appalaches et l'Estrie;
- **7 MRC** : l'Amiante, Beauce-Sartigan, les Etchemins, le Granit, Lotbinière, la Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche;
- **79 municipalités et villes**.

Finalement, le territoire est divisé en trois secteurs :

- A) La **Haute-Chaudière** (en l'amont du lac Mégantic au sud de Saint-Georges);
- B) La **Moyenne-Chaudière** (de Saint-Georges à Sainte-Marie);
- C) La **Basse-Chaudière** (de Scott à Lévis).



Sources: -Schéma directeur de l'eau (COBARIC), 2000.
-Site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/regions/region12/12-chaudiere.htm>.

Source: MDDEP